

Maintenir l'offre médicale



La Lozère est un des départements où l'on vit le mieux. Faudrait-il pour autant voir l'offre de soin diminuer sans réagir ? Au contraire ! Le Conseil général s'active pour la préserver et la renforcer.

La Lozère a toujours été attentive dans le domaine de la santé. Elle a su se montrer exemplaire avec la réalisation de projets forts favorisant l'accueil et les soins des personnes handicapées. Elle est également performante pour les initiatives prises en faveur de ses aînés.

Sa préoccupation est actuellement de maintenir à son meilleur niveau l'offre de soins. Le maillage médical s'articule autour de la tête de pont constituée par le centre

« La Lozère dispose de beaux atouts pour parvenir à son objectif »

hospitalier de Mende. L'établissement est la référence dans l'accueil des urgences et des soins et interventions chirurgicales programmés. Le nouveau centre médico-chirurgical de Marvejols, les hôpitaux locaux dans les communes de Saint-Alban, Florac, Saint-Chély d'Apcher, Langogne, Le Malzieu, complètent l'offre de soins en milieu hospitalier et apportent une présence rassurante et efficace.

Une médecine générale en perte de vitesse

Les médecins libéraux et dentistes sont répartis de façon assez inégale sur le territoire. On compte actuellement 66 médecins généralistes et 42 dentistes, évidemment plus présents dans les secteurs de Mende, Marvejols, Saint-Chély d'Apcher.

Les spécialistes sont peu nombreux, mais la mise en réseau des hôpitaux avec les CHU* de la région permet de palier cette carence.

Cet équilibre risque d'être perturbé dans les années à venir par le non-renouvellement des médecins généralistes qui partent en retraite. Il est donc important d'anticiper leur remplacement, mais il semble que la pratique de la médecine libérale en

milieu rural ne soit plus tellement prisée. « Les freins sont nombreux. Il y a les facultés qui veulent garder leurs étudiants car on manque aussi de médecins en ville et dans les hôpitaux. Il y a la crainte de l'isolement, le désir de pouvoir vivre une vie de famille à peu près normale, de gagner convenablement sa vie. La clientèle en milieu rural est aussi moins importante qu'en ville », énumère le docteur Jean-Claude Fontanaud, Président du Conseil de l'Ordre des médecins de Lozère. Son constat ne pousse pas à l'optimisme mais il convient que le Conseil général a raison d'essayer : « Tout ce qui peut être fait pour maintenir une offre de santé de qualité doit être encouragé ».

En effet, d'ici 5 ans, la situation sera délicate si au minimum sept médecins ne se sont pas installés dans des zones comme celles de Florac, Ispagnac, Chateaneuf-de-Randon, Langogne et Villefort. Mais ailleurs, le problème risque également de se poser. Face à ce constat, le Conseil général a décidé d'agir en mettant en place une série de mesures fortes. Objectif : convaincre de futurs médecins ou dentistes de venir exercer en Lozère. (voir article ci-contre). ■

*CHU : centres hospitaliers universitaires



© DR

Le département EN QUÊTE DE MÉDECINS

Nîmes, Montpellier, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand et Toulouse, ces villes sont des viviers d'étudiants et le Conseil général compte bien y puiser de nouveaux médecins. Pour y parvenir, ce dernier va lancer dès septembre une campagne de communication en direction de ces étudiants. Affichage, rencontres sur leur lieu d'études, tout sera mis en place pour séduire ces futurs médecins.

Le Conseil général a décidé d'être actif dans ce domaine en proposant des mesures concrètes. Les premières sont financières avec deux offres de bourses destinées aux étudiants qui choisissent la voie de la médecine générale. « *Au bout de la sixième année, ces derniers ont des stages à effectuer. Nous allons les inciter à venir les faire en Lozère. En contrepartie, ils toucheront une bourse mensuelle de 400 €* », explique le docteur Jean-Paul Bonhomme, Président de la commission de l'action sociale et de la solidarité au Conseil général. La finalité étant de susciter chez eux le désir d'exercer en Lozère.

L'autre incitation est une bourse de 700 € par mois pour les jeunes médecins décidés à effectuer des remplacements en Lozère et, après obtention de leur diplôme, d'exercer pendant cinq



Le Conseil général adopte un ton décalé pour séduire les jeunes médecins en Lozère.

ans minimum. Ils pourront compter sur la qualité de l'accueil des médecins libéraux Lozériens. Travailler plusieurs mois avec eux est la certitude d'acquérir un savoir-faire dans la pratique de la médecine en zone rurale : « *C'est la meilleure formation. Dans des régions comme la nôtre, il faut savoir tout faire !* » précise le Président du Conseil de l'Ordre des médecins de Lozère. ■

Des dispositifs DYNAMIQUES



La maison médicale de Saint-Alban permet de regrouper plusieurs praticiens sur un même lieu.

La création de maisons médicales, dont cinq fonctionnent aujourd'hui, constitue un autre argument pour attirer les jeunes médecins. Pluridisciplinaires, elles évitent l'isolement des praticiens et des patients. Le Conseil général les soutient à hauteur de 92 000 €.

Autre projet phare : la télémédecine. Pilotée par le Conseil général, en partenariat avec l'État et en lien avec les professionnels de

santé, elle apporte une réponse à la volonté d'améliorer l'accès et la qualité des soins en zone rurale de montagne. Ce système permet ainsi la mise en réseau des acteurs médicaux du département et de l'ensemble des CHU de France.

Si on ajoute sa qualité de vie, la Lozère dispose donc de beaux atouts pour parvenir à son objectif : le maintien de son offre médicale.